

Image not found or type unknown



## rapprochement de famille

Par **TSM**, le **21/07/2019** à **08:20**

Bonjour.

une personne de mon entourage a besoin d'aide. Je vous écris comme si c'est pour moi juste pour faciliter ma rédaction .

" Je viens d'un pays étranger épouser mon mari ici en France il y a 5 ans. Nous avons 3 enfants. Aujourd'hui, ma mère divorcée depuis longtemps avec mon père me rend visite. Vu son âge et seule , je souhaite qu'elle vit à mes côtés. Ma question est : comment je dois démarrer les formalités ? Quels sont mes droits ? "

Je vous remercie d'avance de votre aide précieuse.

Tsm